

# BOITE A OUTIL

## LA SOBRIETE POUR LES POLITIQUES LOCALES

Cette boîte à outils est un recueil de documents et d'outils sur la sobriété.

Le recensement a été réalisé par les services du Syndicat Energies Haute-Vienne et ne peut être exhaustif. Pour toute remarque ou proposition de nouveaux documents, n'hésitez pas à envoyer un mail à [lou.morriet@sehv.fr](mailto:lou.morriet@sehv.fr).

### I. La Sobriété un axe essentiel des politiques locales

Le temps est aux fortes tensions sur les factures énergétiques, donc sur les budgets des ménages, des entreprises et aussi sur les budgets des collectivités. Malheureusement, cela n'est pas près de s'arrêter : les causes entraînant cette augmentation continueront à être présentes pour encore plusieurs mois. Agir pour maîtriser ces factures est donc une priorité à court-terme, mais c'est aussi l'opportunité de structurer une action pérenne.

La **sobriété énergétique** implique un changement de comportement, une recherche de modération individuelle ou collective pour économiser l'énergie.

Il s'agit de distinguer la sobriété énergétique de l'**efficacité énergétique**, qui renvoie à une solution technologique améliorant la performance énergétique des objets, systèmes et services sans modifier nos usages. Par exemple : isoler la mairie.

Il existe plusieurs thématiques de sobriété :

- **énergétique** : l'enjeu est de limiter les consommations d'énergie ;
- **ressource et matière** : l'enjeu est de limiter le recours aux ressources ;
- **numérique** : l'enjeu est de limiter l'impact du numérique ;
- **hydrique** : l'enjeu est de limiter les consommations d'eau ;
- **foncière** : l'enjeu est de limiter l'artificialisation.

Les documents seront présentés dans l'ordre de ces thématiques.

Il existe plusieurs possibilités pour mettre en œuvre des actions de sobriété :

- une sobriété **dimensionnelle** : il s'agit de bien dimensionner les équipements par rapport aux besoins ;
- une sobriété **d'usage** : cela consiste en une utilisation sobre et correcte des équipements ;
- une sobriété **coopérative** : cela nécessite de mutualiser les biens, de réfléchir à l'usage et non à la possession ;
- une sobriété **structurelle** : il faut penser l'aménagement des bâtiments, des espaces afin de favoriser la modération.

L'ADEME différencie les **gestes** de sobriété, à une échelle individuelle, et les **actions** de sobriété à une échelle collective.

Il peut s'agir d'actions isolées mais peut également être pensé comme un axe structurant des politiques portées par la collectivité. **Le SEHV se tient à vos côtés pour s'engager sur la voie de la sobriété qui est une réponse efficace à cette situation ; notamment par la mise à disposition de la boîte à outils ci-dessous ou de fiches thématiques.**

## II. Se référer au cadre législatif ou gouvernemental

Plan de sobriété énergétique <a href="#">Acte 1</a> <a href="#">Acte 2</a>	Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGEC)	Loi n°2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France (Loi REEN)	Plan eau <a href="#">Les 53 mesures</a>	Article L 101-2 6 bis du code de l'urbanisme sur la lutte contre l'artificialisation des sols
--	---	---	--	---

Pour les textes publiés sur Legifrance.fr : sélectionnez la date dans le "ChronoLégi" pour visualiser la version consolidée à la date de consultation.

## III. Se former, s'informer


<p><b>Plan de sobriété énergétique, une mobilisation générale</b> 2022 GOUVERNEMENT</p>	<p><b>Sobriété énergétique</b> Un an après, on continue 2023 GOUVERNEMENT</p>	<p><b>La sobriété énergétique : un élément clé des stratégies bas carbone</b> 2023 AREC IdF</p>	<p><b>Destination sobriété</b> guide dédié aux collectivités locales pour maîtriser leur demande énergétique 2022 Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise</p>
<p><b>Collectivités : adoptons la sobriété !</b> 2020 ADEME</p>	<p><b>Engager des politiques locales de sobriété</b> 2022 Virage Energie, Cédés</p>	<p><b>Dossier bibliographique Sobriétés</b> 2023 Centre Ressource du Développement Durable (CERDD)</p>	<p><b>L'impact des bonnes pratiques du numérique écoresponsable au sein de votre organisation</b> 2021 GOUVERNEMENT</p>

## IV. S'inspirer par des exemples







 <p><b>10 gestes pour faire des économies d'énergie dans les collectivités 2022</b> ADEME</p>	 <p><b>Plan d'urgence sobriété : 10 actions pour aider les collectivités à passer l'hiver et autres pistes de travail 2022</b> AMORCE-AMF-Intercommunalités de France-Banque des territoires</p>	 <p><b>Augmentation des prix de l'énergie : 8 mesures d'urgence énergétique</b> FNCCR</p>	 <p><b>Sobriété énergétique Ensemble, adoptons les bonnes pratiques 2022</b> Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)</p>
 <p><b>Charte de la sobriété énergétique 2023</b> SDE24</p>	 <p><b>Des gestes simples pour économiser</b> ADEME</p>	 <p><b>Sobriété énergétique : des leviers d'action pour les collectivités</b> ADEME</p>	 <p><b>Mise en place de la sobriété dans les collectivités territoriales 2023</b> ADEME Bourgogne-Franche-Comté</p>

## V. Identifier de la documentation technique pour mettre en œuvre

 <p><b>8 Fiches préconisation sur la sobriété</b> 2023 SEHV</p>	 <p><b>Fiches d'accompagnement à la mise en œuvre d'actions de sobriété énergétique en hiver</b> 2023 FNCCR</p>	 <p><b>Nudges sobriété</b> 2023 FNCCR</p>	 <p><b>Guide des éco-gestes au bureau</b> 2017 ALEC Lyon, Hespul</p>
 <p><b>Écoresponsable au bureau</b> 2022 ADEME</p>	 <p><b>Les collectivités face au défi de la sobriété dans les bâtiments publics</b> Ressources formatives 2023 CNFPT</p>	 <p><b>Sobriété</b> négaWatt présente ses propositions chiffrées 2022 Association Negawatt</p>	 <p><b>Impulser une politique de sobriété sur mon territoire</b> 2023 ADEME, Tehop, Projets et Territoires</p>

 <p><b>Etat des lieux des actions de sobriété dans les territoires français – Phase 1 de l'étude de la sobriété dans les démarches territoriales.</b> 2021 TEHOP, ALBEA</p>	 <p><b>Sobriété dans les politiques locales de mobilité</b> 2023 ESSEC, Banque des territoires</p>	 <p><b>L'éco-clic</b> Déclic</p>	 <p><b>Vers une Sobriété immobilière et solidaire Les voies d'une meilleure utilisation du parc de bâtiments</b> 2022 Groupe Réflexion Bâtiments Responsables et Territoires (RBR-T)</p>
 <p><b>Sobriété foncière et lutte contre l'artificialisation - Outils de l'aménagement</b> 2022 Céréma</p>			

## VI. Identifier les principaux acteurs institutionnels locaux

 <p>SEHV-ESP87 Collectivités Mise en œuvre technique</p>	 <p>SEHV-PCAET Collectivités Planification</p>	 <p>ADEME Collectivités Planification et Aides</p>	 <p>Nov Habitat 87 Particuliers</p>
 <p>CCI Limoges Entreprises</p>	 <p>CMA 87 Artisans</p>		